



# ASSEMBLÉE NATIONALE

10ème législature

## Protheses dentaires

Question écrite n° 43319

### Texte de la question

M. René Beaumont souhaiterait à nouveau attirer de manière toute particulière l'attention de M. le ministre du travail et des affaires sociales sur la délicate situation dans laquelle se trouvent les prothésistes dentaires français qui doivent faire face à l'importation de prothèses en provenance du Moyen et de l'Extrême-Orient à des prix défiant toute concurrence et dont ne profitent aucunement, ni les patients consommateurs ni les organismes sociaux. La caution que leur apporte leur remboursement par ces mêmes organismes sociaux encourage ce système et créeur de chômage en France. Face à une situation des plus préjudiciables pour les prothésistes dentaires de notre pays, il souhaiterait savoir dans quelle mesure il serait possible de limiter ces importations en imposant aux organismes sociaux intéressés de ne plus rembourser les prothèses dentaires fabriquées hors des pays de l'Union européenne. Afin de lutter contre la dégradation d'une profession pourtant nécessaire à notre pays, il lui demande s'il ne lui paraît pas opportun d'examiner la proposition évoquée.

### Données clés

**Auteur :** [M. Beaumont René](#)

**Circonscription :** - UDF

**Type de question :** Question écrite

**Numéro de la question :** 43319

**Rubrique :** Matériel medico-chirurgical

**Ministère interrogé :** travail et affaires sociales

**Ministère attributaire :** travail et affaires sociales

### Date(s) clé(s)

**Question publiée le :** 30 septembre 1996, page 5146